



Communauté de Communes
de Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC
T. 05 57 96 01 20
F. 05 57 96 01 29

Profil acheteur : www.demat-ampa.fr
Adresse internet : www.cc-montesquieu.fr

AVENANT N°1 au marché 23-4100

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes de Montesquieu

1 allée Jean Rostand

33650 MARTILLAC

Courriel : marches@cc-montesquieu.fr

SIRET : 243 301 264 00038

Adresse internet(U.R.L) : <https://www.cc-montesquieu.fr>

Adresse profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu ou son représentant par délégation.

B - Identification du titulaire du marché public

ALGECO

12 chemin de la Grange

33 650 MARTILLAC

Courriel : agence.bordeaux@algeco.com

SIRET : 685 550 659 00179

C - Objet du marché public

Location de modulaires pour le relogement provisoire des services de la communauté de communes de Montesquieu

D - Économie générale du marché public

Référence du marché public : 23-4100

Procédure de passation choisie : appel d'offres ouvert.

Forme de contrat : marché ordinaire.

Date de notification du marché public : 24 04 2024

Date de démarrage du marché : à la date de notification

Durée du marché : le marché est conclu pour une période initiale de 24 mois. Il pourra faire l'objet d'une reconduction de 12 mois maximum.

E - Objet de l'avenant

Le présent avenant est passé en application de l'article R 2194-2 du code de la commande publique.

Le présent avenant a pour objet l'ajout de prestations supplémentaires liées à l'aménagement des modulaires pour les services et à la configuration finale des espaces. L'augmentation d'espaces de stockage implique des cloisons et plafonds coupe-feu, en nombre plus important que la proposition initiale, mais également des aménagements liés à la finition du bâtiment, l'identification du bâtiment extérieur /intérieur, le capotage sur réseaux apparents, induisant des travaux supplémentaires gérés par le locatier au moment de la production des modules.

De plus il convient d'augmenter le montant maximum alloué aux prestations du BPU pour les prestations de location.

En ce qui concerne le démarrage des prestations de location, le présent avenant vient préciser que cette période débutera à la date fixée par ordre de service.

F – Montants du marché public

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public.

Montants initiaux du marché public :

DPGF

Taux de la TVA : 20%

HT : 317 042,07 €

TTC : 380 450,48 €

BPU :

Période initiale (24 mois) : 226 000 € HT

Période de reconduction (12 mois) : 113 000 € HT

Montants de l'avenant n°1 :

DPGF :

Taux de la TVA : 20%

HT : 33 406,44 €

TTC : 40 087,73 €

BPU : ajout location par mois :

Taux de la TVA : 20%

HT : 73,09 €

TTC : 87,71 €

Augmentation du montant maximum :

Période initiale (24 mois) : +30 000 € HT

Période de reconduction (12 mois) : +15 000 € HT

Montant du marché public après avenant 01 :

DPGF :

Taux de la TVA : 20%

HT : 350 448,51 €

TTC : 420 538,21 €

BPU :

Période initiale (24 mois) : 256 000 € HT

Période de reconduction (12 mois) : 128 000 € HT

Les modifications effectuées relatives à l'avenant 1 constituent une augmentation de 11,95% par rapport au montant initial du marché public.

Toutes les autres clauses du marché public demeurent applicables, tant qu'elles ne sont pas contradictoires avec celles du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

P.J : devis de la société

G - Signature du titulaire du marché public

Le nom, le prénom et la qualité du signataire sont requis.

Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

A ,Le

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240919-2024_102-DE



H – Signature du pouvoir adjudicateur

A Martillac, Le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Président de la
Communauté de Communes de Montesquieu
Bernard FATH